

Publié le 18 novembre 2016 à 20h28 | Mis à jour le 18 novembre 2016 à 20h28

Notre-Dame-de-Montauban: l'école restera ouverte



Le maire de Notre-Dame-de-Montauban, Jean-Guy Lavoie.
François Gervais



[Paule Vermot-Desroches](#)

Le Nouvelliste

(Notre-Dame-de-Montauban) Les citoyens et la Municipalité de Notre-Dame-de-Montauban peuvent désormais pousser un soupir de soulagement. L'école primaire La Passerelle, qui était menacée de fermeture en raison d'un nombre trop peu élevé d'inscriptions pour la rentrée scolaire 2017-2018, pourra demeurer ouverte.

Rappelons que le maintien de l'enseignement dans cette école était menacé depuis qu'un certain nombre de parents préféraient envoyer leur enfant à l'école du Sablon d'Or de Lac-aux-Sables, la municipalité voisine. L'actuelle liste pour l'année scolaire ne comptait que six élèves, ce qui est insuffisant pour laisser l'école ouverte.

Le maire de la Municipalité, Jean-Guy Lavoie, ainsi que la Commission scolaire de l'Énergie, avaient convié la population à une rencontre mercredi dernier afin de décider du sort de l'école primaire. Pas moins d'une centaine de citoyens de la municipalité, qui compte un peu moins de 800 âmes, se sont déplacés pour l'occasion.

«Ça a été une belle rencontre et les gens ont été très attentifs et ouverts à la discussion. On nous a expliqué ce que ça prenait pour maintenir l'école», résume le maire Jean-Guy Lavoie. Ainsi, pour maintenir les services, un nombre minimal de six élèves était nécessaire au premier cycle du primaire, soit en 1^{ère}, 2^e et 3^e année réunies. Au terme de la rencontre, pas moins de 14 parents ont confirmé leur intention d'inscrire leur enfant à La Passerelle de Notre-Dame-de-Montauban pour l'année à venir, dont 10 élèves au premier cycle.

«C'est amplement suffisant pour que l'école puisse continuer. C'était le principal, que l'école reste ouverte», convient le maire Lavoie, qui craignait que la fermeture nuise à pouvoir attirer de jeunes familles dans la municipalité, lui qui travaille toujours sur le projet d'entreprise de résidus miniers, qui pourrait attirer jusqu'à 40 nouveaux emplois dans le secteur.

«Je suis très fier de la population et des parents et je les ai remerciés de leur participation. Comme municipalité, si on n'a plus d'école, plus de caisse populaire et plus d'église, on devient quoi? Mais grâce à la solidarité des gens, on va pouvoir garder notre école», souligne le maire, qui ajoute avoir obtenu une belle collaboration de la députée et ministre Julie Boulet dans ce dossier.

M. Lavoie indique que la Commission scolaire s'est également engagée à rendre disponible un service de garde à l'école, ce qui n'était pas possible jusqu'à tout récemment.

[Détente](#)

[Avis de décès](#)

[Archives](#)

[Petites annonces](#)

[Plan du site](#) [Modifier votre profil](#) [Foire aux questions](#) [Nous joindre](#) [Conditions d'utilisation](#) [Politique de confidentialité](#)